

PARTI VERT DU QUÉBEC - GREEN PARTY OF QUEBEC
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
ET ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2018

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du comité exécutif du

Parti Vert du Québec - Green Party of Quebec

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Parti Vert du Québec - Green Party of Quebec (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Notre travail d'audit nous a permis de déceler des lacunes significatives dans le système de contrôle interne pour les charges à l'exception du loyer et des frais d'audit. Le montant de ces charges pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 est de 229 538 \$. Nous n'avons donc pas été en mesure de nous assurer de la réalité et de l'exactitude des charges, à l'exception du loyer et des frais d'audit. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des charges, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, du passif à court terme au 31 décembre 2018 et de l'actif net au 31 décembre 2018.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Taillefer Lussier Gauthier S.E.N.C.R.L.¹

Laval, le 30 avril 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A132186



PARTI VERT DU QUÉBEC - GREEN PARTY OF QUEBEC

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2018

TABLE DES MATIÈRES

RÉSULTATS	1
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET NÉGATIF	2
BILAN	3
FLUX DE TRÉSORERIE	4
NOTES COMPLÉMENTAIRES	5 - 8
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	9 - 18



PARTI VERT DU QUÉBEC - GREEN PARTY OF QUEBEC

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Allocations du Directeur général des élections du Québec	113 034	51 528
Revenus d'appariement	50 197	6 288
Remboursement des frais d'audit	2 137	2 079
Remboursement de dépenses électorales	98 417	-
Contributions	20 197	2 515
Adhésions	228	90
Remboursement de taxes à la consommation	<u>4 984</u>	<u>-</u>
	<u>289 194</u>	<u>62 500</u>
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	106 464	31 375
Fournitures de bureau	16 455	10 743
Déplacements	9 037	7 910
Loyer	13 958	7 861
Télécommunications	2 812	4 550
Frais d'audit	4 273	4 159
Assurance	1 354	1 004
Communication et média	8 950	935
Honoraires professionnels	78	855
Activités politiques	1 182	-
Dépenses ayant trait aux élections	77 707	5 071
Intérêts sur dette aux membres	4 062	1 949
Intérêts et frais bancaires	931	226
Amortissement des immobilisations	<u>506</u>	<u>706</u>
	<u>247 769</u>	<u>77 344</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS (CHARGES) SUR LES CHARGES (PRODUITS)	<u>41 425</u>	<u>(14 844)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



PARTI VERT DU QUÉBEC - GREEN PARTY OF QUEBEC

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET NÉGATIF

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
ACTIF NET INVESTI EN IMMOBILISATIONS		
SOLDE AU DÉBUT	1 857	2 563
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	(506)	(706)
SOLDE À LA FIN	<u>1 351</u>	<u>1 857</u>
ACTIF NET NÉGATIF NON AFFECTÉ		
SOLDE AU DÉBUT	(45 532)	(31 394)
EXCÉDENT DES PRODUITS (CHARGES) SUR LES CHARGES (PRODUITS)	41 425	(14 844)
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	<u>506</u>	<u>706</u>
SOLDE À LA FIN	<u>(3 601)</u>	<u>(45 532)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



PARTI VERT DU QUÉBEC - GREEN PARTY OF QUEBEC

BILAN

31 DÉCEMBRE 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	7 136	2 881
À recevoir du Directeur général des élections du Québec	87 240	2 364
Frais imputables au prochain exercice	<u>-</u>	<u>2 048</u>
	94 376	7 293
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 3)	408	510
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (note 4)	<u>943</u>	<u>1 347</u>
	<u><u>95 727</u></u>	<u><u>9 150</u></u>
PASSIF		
COURT TERME		
Emprunt bancaire (note 5)	3 516	3 516
Créditeurs (note 6)	41 461	8 809
Dûs aux membres, à des taux variant de 5 % à 8 %, renouvelable annuellement	<u>46 500</u>	<u>29 500</u>
	91 477	41 825
DÛ À UN MEMBRE, AU TAUX DE 9 %, ÉCHÉANT EN 2020	<u>6 500</u>	<u>11 000</u>
	<u>97 977</u>	<u>52 825</u>
ACTIF NET NÉGATIF		
Investi en immobilisations Non affecté	1 351	1 857
	(<u>3 601</u>)	(<u>45 532</u>)
	(<u>2 250</u>)	(<u>43 675</u>)
	<u><u>95 727</u></u>	<u><u>9 150</u></u>

APPROUVÉ

 Représentant officiel

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PARTI VERT DU QUÉBEC - GREEN PARTY OF QUEBEC

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits (charges) sur les charges (produits)	41 425	(14 844)
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	<u>506</u>	<u>706</u>
	41 931	(14 138)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 7)	<u>(50 176)</u>	<u>4 866</u>
	<u>(8 245)</u>	<u>(9 272)</u>
FINANCEMENT		
Emprunt bancaire	-	(174)
Remboursement des dûs aux membres	(25 000)	-
Augmentation des dûs aux membres	<u>37 500</u>	<u>11 000</u>
	<u>12 500</u>	<u>10 826</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	4 255	1 554
TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>2 881</u>	<u>1 327</u>
TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>7 136</u></u>	<u><u>2 881</u></u>

La trésorerie est constituée de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PARTI VERT DU QUÉBEC - GREEN PARTY OF QUEBEC**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 DÉCEMBRE 2018****1. IDENTIFICATION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ**

Le Parti Vert du Québec - Green Party of Quebec (le «Parti») a été autorisé par le Directeur général des élections du Québec, en vertu de la Loi électorale, le 14 novembre 2001.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**Référentiel comptable**

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les normes comptables pour les organismes sans but lucratif exige que la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. L'estimation la plus subjective concerne le remboursement de dépenses électorales. La direction juge que ses estimations sont appropriées. Cependant, les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses. Ces dernières sont réévaluées de façon continue et les changements sont comptabilisés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Comptabilisation des produits

Les contributions, les droits d'adhésion, les revenus d'appariement, les allocations et le remboursement des dépenses électorales sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Le Parti applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le Parti est raisonnablement assuré de sa réception.

Apports reçus en services

Un grand nombre de bénévoles consacrent de nombreuses heures par année pour aider le Parti à tenir ses activités. Ces heures varient de façon significative d'une année à l'autre. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus en services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

PARTI VERT DU QUÉBEC - GREEN PARTY OF QUEBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2018

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Ils sont par la suite comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des dûs aux membres qui sont évalués au coût.

Trésorerie

La politique du Parti consiste à présenter dans la trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'origine. L'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie estimative des immobilisations corporelles selon la méthode et au taux suivant :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Mobilier de bureau	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Dégressif	20 %

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont présentées à leur coût d'origine. L'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie estimative des immobilisations incorporelles selon la méthode et au taux suivant :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Site web	Dégressif	30 %

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortis- sement cumulé</u>	<u>2018</u> <u>Valeur comptable</u>	<u>2017</u> <u>Valeur comptable</u>
	\$	\$	\$	\$
Mobilier de bureau	1 972	1 772	200	250
Équipement informatique	<u>1 304</u>	<u>1 096</u>	<u>208</u>	<u>260</u>
	<u>3 276</u>	<u>2 868</u>	<u>408</u>	<u>510</u>

PARTI VERT DU QUÉBEC - GREEN PARTY OF QUEBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2018

4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

			<u>2018</u>	<u>2017</u>
	<u>Coût</u>	<u>Amortis- sement cumulé</u>	<u>Valeur comptable</u>	<u>Valeur comptable</u>
	\$	\$	\$	\$
Site web	<u>11 898</u>	<u>10 955</u>	<u>943</u>	<u>1 347</u>

5. EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire est remboursable par des versements mensuels de 200 \$ et ce jusqu'au paiement complet du prêt. L'intérêt en vigueur est équivalent au taux préférentiel de l'institution financière majoré de 5,5 %. Le Parti est en défaut de paiement de cet emprunt depuis février 2017.

6. CRÉDITEURS

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	4 613	842
Intérêts courus	6 072	2 777
Salaires et vacances à payer	8 405	-
Sommes à remettre aux gouvernements	<u>22 371</u>	<u>5 190</u>
	<u>41 461</u>	<u>8 809</u>

7. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
À recevoir du Directeur général des élections du Québec	(84 876)	(1 910)
Frais imputables au prochain exercice	2 048	(514)
Créditeurs	<u>32 652</u>	<u>7 290</u>
	<u>(50 176)</u>	<u>4 866</u>

PARTI VERT DU QUÉBEC - GREEN PARTY OF QUEBEC**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 DÉCEMBRE 2018****8. INSTRUMENTS FINANCIERS**

Le Parti est exposé à divers risques financiers. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de risque du Parti au 31 décembre 2018.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Parti est exposé à ce risque principalement en regard de son emprunt bancaire, de ses créditeurs et des dûs aux membres.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le Parti est exposé au risque de taux d'intérêt par ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux fixe assujettissent le Parti à un risque de juste valeur alors que ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie. Le Parti est exposé à ces types de risque par son emprunt bancaire à taux variable et par les dûs aux membres à taux fixe.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2018

Annexe 1

Sommes recueillies à l'occasion d'activités de financement ou politiques

Non applicable

Annexe 2

Emprunts

Nom, Prénom et adresse du prêteur	Date de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde au début \$	Montant emprunté dans l'exercice \$	Montant remboursé dans l'exercice \$	Solde à la fin \$	Intérêts payés dans l'exercice \$
Mortreux Brigitte	21-02-2010	8 %	5 000	-	-	5 000	-
Paciulo Cyril	05-03-2010	6 %	23 000	-	-	23 000	-
McKay Scott	30-10-2010	5 %	1 500	-	-	1 500	-
Tyrrell Alex	09-10-2017	6 %	10 500	6 000	-	16 500	-
Gajdos Sandra	28-09-2017	5 %	500	-	-	500	-
Nicolas Gravel	11-05-2018	5 %	-	5 000	5 000	-	85
Stéphanie Desmeules	15-05-2018	7 %	-	20 000	20 000	-	682
David Cadieux	27-12-2018	9 %	-	6 500	-	6 500	-
Caisse Populaire 3 211 rue Rachel Est Montréal, Québec H1W 1A3	10-10-2011	TP + 5,5 %	3 516	-	-	3 516	-
Total			44 016	37 500	25 000	56 516	767

PARTI VERT DU QUÉBEC - GREEN PARTY OF QUEBEC

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2018

Annexe 3.1

Liste des électeurs ayant versé une ou plusieurs contributions au parti et ses instances autorisées et le montant total de celles-ci

Non applicable

Annexe 4**Cautionnements**

Non applicable

Annexe 5**Placements et prêts**

Non applicable

Annexe 6**Établissements financiers où sont déposées les sommes recueillies**

Non de l'établissement	Adresse de l'établissement	N° du compte
Caisse populaire Desjardins	3211, rue Rachel Est, Montréal, Québec, H1W 1A3	
Banque Royale du Canada	6510, ave. Somerled, Montréal, Québec, H4V 1S8	

Annexe 7**Contributions en biens et services**

Non applicable

PARTI VERT DU QUÉBEC

CADRE DE RÉFÉRENCE RELATIF AUX SOURCES ET À L'UTILISATION DU FINANCEMENT
Loi électorale (RLRQ, chapitre E-3.3), article 113, Bulletin B-1
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2018

SOURCES DE FINANCEMENT								
Entités autorisées		Parti (Audité)		Instances (Non auditées)		Total entités autorisées \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées	
Financement du DGE	Référence à la Loi électorale	Annuelles \$	Électorales \$	Annuelles \$	Électorales \$			
Allocations	Section I C Art. 82, 82.1	79 999,45	33 034,40			113 033,85	39,1%	
Revenus d'appariement		Art. 82.2	50 197,25	-			50 197,25	17,4%
Remboursement des frais de vérification (audit)	Section IV, Chap. II Art. 112		2 136,52			2 136,52	0,7%	
Remboursement des dépenses électorales	Tableau I			98 417,00		-	98 417,00	34,0%
Total du financement du DGE		132 333,22	131 451,40			263 784,62	91,2%	
Revenus autonomes	Tableau I		25 409,01		-		25 409,01	8,8%
Transferts des entités autorisées			-		-		-	
Total du financement du parti et des instances		157 742,23	131 451,40	-	-	289 193,63	100%	
Financement total		289 193,63		-		289 193,63	100%	

UTILISATION DU FINANCEMENT								
Dépenses		Parti (Audité)		Instances (Non auditées)		Total entités autorisées \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées	
		Annuelle \$	Électorale \$	Annuelle \$	Électorale \$			
Administration courante	Tableau II	159 525,70		-		159 525,70	55,2%	
Communication et diffusion d'un programme politique		9 353,99		-		9 353,99	3,2%	
Coordination de l'action politique		1 181,81		-		1 181,81	0,4%	
Transferts aux entités autorisées		-		-		-		
Dépenses ayant trait aux élections				77 706,50		-	77 706,50	26,9%
Autres dépenses			-		-		-	0,0%
Total des dépenses du parti et des instances		170 061,50	77 706,50	-	-	247 768,00	85,7%	
Dépenses totales		247 768,00		-		247 768,00	85,7%	
Excédent (insuffisance) du financement sur les dépenses		41 425,63		-		41 425,63		
Annuelles : (12 319,27) \$ Électorales : 53 744,90 \$								
Variation du financement par les postes du bilan								
Augmentation (diminution) de la trésorerie	Tableau III	4 258,63		-		4 258,63 \$	1,5%	
Augmentation (diminution) des éléments du fonds de roulement autre que la trésorerie		49 667,00		-		49 667,00 \$	17,2%	
Acquisition (disposition) des actifs à long terme				-		- \$	0,0%	
Diminution (augmentation) des emprunts à long terme		(12 500,00)		-		(12 500,00) \$	-4,3%	
Financement total utilisé		289 193,63		-		289 193,63 \$	100%	

Déclaration du représentant officiel

Je déclare que tous les renseignements contenus dans ce rapport sont vrais, exacts et complets.

1 mai 2019
Date

Signature du représentant officiel

PARTI VERT DU QUÉBEC

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2018

TABLEAU I : REVENUS

	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Rapports financiers cumulés des instances (exercice courant) Non audité	Référence: État des résultats d'une instance autorisée
	\$	\$	\$	
REMBOURSEMENT DES DÉPENSES ÉLECTORALES				
<i>Avances et remboursements du DGE</i>	98 417,00	-	-	Ligne 5
<i>Moins, remboursement d'avances excédentaires</i>	-	-	-	Ligne 21
Total du remboursement des dépenses électorales	98 417,00	-	-	
REVENUS AUTONOMES				
<i>Contributions</i>	20 197,25	2 515,00	-	Ligne 1 (Annexe 3)
<i>Adhésions (cartes de membres)</i>	227,50	90,00	-	Ligne 2
<i>Revenus d'activités politiques</i>	-	-	-	Ligne 3
<i>Revenus accessoires</i>	-	-	-	Ligne 4
<i>Remboursement TPS/TVQ</i>	4 984,26	-	-	
<i>Intérêts gagnés</i>	-	-	-	Ligne 9
<i>Autres revenus (préciser)</i>	-	-	-	Ligne 10 à 18
<i>Autres revenus (préciser)</i>	-	-	-	
Total des revenus autonomes	25 409,01	2 605,00	-	
TRANSFERTS DES ENTITÉS AUTORISÉES				
<i>Des instances au parti</i>				
<i>Cession du remboursement des dépenses électorales</i>	-	-	-	
<i>Autres revenus de transferts</i>	-	-	-	
Total des transferts des instances au parti	-	-	-	
<i>Du parti aux instances</i>				
<i>Entre instances</i>	-	-	-	Ligne 6
Total des transferts	-	-	-	Ligne 7

TABLEAU II : DÉPENSES

	\$	\$	\$	
ADMINISTRATION COURANTE				
<i>Salaires et charges sociales</i>				
<i>Direction générale et personnel d'encadrement</i>	-	-	-	
<i>Recrutement de membres et financement</i>	-	-	-	
<i>Personnel administratif et informatique</i>	106 464,19	31 374,52	-	
<i>Charges sociales</i>	-	-	-	
Total partiel	106 464,19	31 374,52	-	
<i>Honoraires et autres rémunérations</i>				
<i>Administration</i>	-	-	-	
<i>Vérification (audit)</i>	4 273,05	4 158,93	-	
<i>Juridiques</i>	78,04	-	-	
<i>Autres (préciser)</i>	-	855,31	-	
Total partiel	4 351,09	5 014,24	-	
<i>Locaux et frais afférents</i>				
<i>Loyer</i>	13 302,52	7 860,65	-	Ligne 30
<i>Taxes foncières et assurances</i>	1 353,61	1 004,36	-	
<i>Entretien et réparations</i>	-	-	-	
<i>Chauffage et électricité</i>	655,32	-	-	
<i>Amortissement bâtiments et améliorations locatives</i>	-	-	-	
Total partiel	15 311,45	8 865,01	-	
<i>Fonctionnement</i>				
<i>Télécommunications</i>	2 812,17	4 549,55	-	Ligne 31
<i>Secrétariat et frais de bureau</i>	16 454,59	10 743,23	-	Ligne 28
<i>Location et entretien des équipements</i>	-	-	-	
<i>Frais de déplacement et de représentation</i>	9 036,83	7 909,87	-	
<i>Amortissement mobilier et équipements</i>	102,00	127,63	-	
Total partiel	28 405,59	23 330,28	-	
<i>Frais financiers</i>				
<i>Intérêts sur emprunts</i>	4 061,66	1 975,07	-	Ligne 20
<i>Frais de service et d'administration</i>	931,72	200,42	-	Ligne 33
Total partiel	4 993,38	2 175,49	-	
<i>Autres (préciser)</i>	-	-	-	Ligne 34 à 41
Total administration courante	159 525,70	70 759,54	-	

PARTI VERT DU QUÉBEC
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2018

TABLEAU II : DÉPENSES (suite)

	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Rapports financiers cumulés des instances (exercice courant) Non audité	Référence: État des résultats d'une instance autorisée
	\$	C	\$	
COMMUNICATIONS ET DIFFUSION D'UN PROGRAMME POLITIQUE				
Rémunération: salaires, honoraires et charges sociales	-	-	-	
Publicité	5 448,42	473,01	-	Ligne 29
Réseaux sociaux et sites Web	3 501,57	461,90	-	
Relations publiques	-	-	-	
Frais de déplacement et de représentation	-	-	-	
Amortissement logiciels et sites Web	404,00	578,41	-	
Autres (préciser)	-	-	-	
Total communications et diffusion d'un programme politique	9 353,99	1 513,32	-	
COORDINATION DE L'ACTION POLITIQUE				
Rémunération: salaires, honoraires et charges sociales	-	-	-	
Activités de financement	-	-	-	
Activités politiques	1 181,81	-	-	Ligne 25
Frais de participation: réunions statutaires, congrès, comités (repas, transport, etc.)	-	-	-	Ligne 27
Autres (préciser)	-	-	-	
Total partiel	1 181,81	-	-	
Dépenses de campagne à la direction	-	-	-	
Moins, Remboursement des dépenses de campagne (article 88.9 ^e)	-	-	-	
Total partiel	-	-	-	
Total coordination de l'action politique	1 181,81	-	-	
TRANSFERTS AUX ENTITÉS AUTORISÉES				
Des instances au parti	-	-	-	Ligne 22
Du parti aux instances	-	-	-	
Cession de la réclamation du remboursement des dépenses électorales	-	-	-	
Autres dépenses de transfert	-	-	-	
Total des transferts du parti aux instances	-	-	-	
Entre instances	-	-	-	Ligne 23
Total des transferts aux entités autorisées	-	-	-	
DÉPENSES AYANT TRAIT AUX ÉLECTIONS				
Transferts aux agents officiels	66 400,00	5 135,25	-	Ligne 24
Dépenses préélectorales et postélectorales	-	-	-	
Dépenses électorales attribuables aux agents officiels	35 349,64	-	-	Ligne 26
Moins, Dépenses remboursées par les entreprises médiatiques	-	-	-	
Dépenses électorales remboursées par les agents officiels	(24 043,14)	(64,00)	-	Ligne 8
Fermeture du fonds électoral	-	-	-	
Autres (préciser)	-	-	-	
Total des dépenses ayant trait aux élections	77 706,50	5 071,25	-	
AUTRES DÉPENSES				
Contributions non conformes d'un exercice précédent	-	-	-	Ligne 32
Amendes et pénalités	-	-	-	
Dons, cadeaux, soirées hommages, etc.	-	-	-	
Autres (préciser)	-	-	-	
Total autres dépenses	-	-	-	
Total des dépenses du parti et des instances	247 768,00	77 344,11	-	

TABLEAU III : ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Variation cumulée des instances Non audité
	\$	\$	\$
Encaisse (découvert d'encaisse)	7 139,51	2 880,88	-
Petite caisse	-	-	-
Placements encaissables sur demande	-	-	-
Marge(s) de crédit bancaire	-	-	-
Total de la trésorerie	7 139,51	2 880,88	-
Variation de la trésorerie	-	4 258,63	-

Signature et déclaration du représentant officiel

Je, David Carlier,
Prénom Nom

représentant officiel du parti politique autorisé Parti vert du Québec,
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. La sollicitation de contributions n'a été faite que sous ma responsabilité ou par l'entremise des personnes que j'ai désignées par écrit conformément à la Loi électorale (LE).
2. Toutes les contributions recueillies ont été versées par des électeurs en conformité des dispositions de la section II du chapitre II de la LE.
3. Tous les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti sont inscrits au présent rapport.
4. Toutes les sommes recueillies pour le parti ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti et sont conformes à la Loi.
5. Si applicable, toutes les sommes reçues du Directeur général des élections du Québec ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti.
6. Je confirme que l'allocation a servi à payer les dépenses se rapportant notamment à l'administration courante du parti, à la diffusion du programme politique, à la coordination de l'action politique des membres ou des sympathisants, aux dépenses électorales et à rembourser le capital des emprunts (art. 83).
7. Les prêts obtenus et les cautions signées relativement à ceux-ci sont conformes à la Loi. Notamment, lorsque ces prêts proviennent d'un électeur, ils ont été versés à l'aide d'un chèque personnel de celui-ci, volontairement, sans compensation ni contrepartie, et ils ne feront pas l'objet d'un quelconque remboursement autrement que ce qui est prévu à l'acte d'emprunt.
8. Toutes les dépenses que j'ai faites ou autorisées, ainsi que celles du ou des délégués, le cas échéant, à l'exception des dépenses électorales, sont inscrites au rapport financier et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi.
9. Toutes les sorties de fonds ont été acquittées à même le ou les comptes bancaires inscrits au présent rapport financier, à l'exception des dépenses électorales.
10. Aucune dépense n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds du parti, sous la responsabilité du représentant officiel.
11. Toutes les dépenses ont été engagées au prix courant du marché. De plus, un reçu de contribution a été remis pour tout bien ou service fourni gratuitement par un électeur, à l'exception du travail bénévole.
12. Les personnes ayant effectué du travail bénévole au sens de l'article 88(1) au cours de la période l'ont fait personnellement, volontairement, et le fruit de ce travail a été fait sans compensation ni contrepartie.
13. Les renseignements contenus dans le présent rapport ainsi que ses annexes sont vrais, exacts et complets.

Signature du représentant officiel _____ le 1 Mai 2019 _____
Date

Signature et déclaration du chef de parti

Je, ALEX TYRRELL
Prénom Nom

chef du parti politique autorisé PARTI VERT DU QUEBEC
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. J'ai été informé des règles de financement.
2. J'ai rappelé aux personnes autorisées à solliciter des contributions l'obligation de respecter les règles de financement.
3. J'ai été informé des pratiques de sollicitation de mon parti et juge qu'elles sont conformes à la Loi.
4. Je déclare avoir transmis au représentant officiel toute l'information financière pour lui permettre de dresser ce rapport.
5. J'ai pris connaissance du rapport et j'ai obtenu tous les éclaircissements nécessaires sur son contenu.
6. Je prends acte de la déclaration du représentant officiel.
7. Je vous confirme qu'à ma connaissance, le représentant officiel a réalisé son mandat en conformité avec la Loi.

Signature du chef du parti le 1 MAI 2019
Date